

Collobrières

Capitale des Maures
www.collobrieres.fr



Notre village #25

"Notre village" nouvelle formule !

Plus concis, plus fréquent (bimestriel), plus près de votre actualité, votre magazine "Notre village" est devenu un journal de 4 pages qui paraîtra désormais tous les deux mois. Dans ce numéro, les 2 pages intérieures sont consacrées aux travaux très importants qui ont été réalisés sur la commune ces derniers mois, parce que demain se construit dès aujourd'hui. Vous trouverez également toutes les informations sur la rentrée des classes, la nouvelle organisation du périscolaire, le lancement dans les quartiers tests de la collecte sélective des déchets en porte à porte et le démarrage de la nouvelle déchèterie.

L'avenir de Collobrières se construit avec nos enfants dans un environnement de qualité ! C'est le fil conducteur de mon mandat. Bonne rentrée à tous,

Christine AMRANE

Maire de Collobrières

Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Conseillère Départementale du canton de Luc-en-Provence

Forum des Associations le samedi 8 septembre 2018 de 10h à 12h30 salle dei moufus.

Inscriptions aux Transports scolaires

Les inscriptions pour les transports scolaires (du collège au lycée) dépendent désormais de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. Pour faciliter les démarches, la Région a mis en place les pré-inscriptions en ligne à cette adresse

www.transportscolaire.regionpaca.fr

Pour ceux qui ne sont pas encore inscrits, nous vous conseillons de le faire au plus tôt. Pour rappel, la commune participe aux frais de transport à hauteur de 70 € par élèves collégiens ou lycéens domiciliés sur la commune de COLLOBRIÈRES. Le montant d'inscription est ainsi de 40 € pour ces élèves. Pour de plus amples renseignements : Service Accueil – Mairie de COLLOBRIÈRES - 04 94 13 83 83

Tout savoir sur la rentrée scolaire et périscolaire 2018/2019 fixée au lundi 3 septembre

Après consultation des familles, l'organisation scolaire de la rentrée 2018 revient à la semaine de 4 jours.

Les nouveaux horaires applicables à compter de la rentrée de septembre sont les suivants : 8h30-12h00 et 13h30-16h00, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. L'accueil périscolaire se déroulera ces jours de 7h30 à 8h30 et de 16h00 à 18h00. L'accueil de loisirs aura lieu à la journée le mercredi.

Le choix de cette organisation (lire tableau) qui a reçu l'aval des enseignants et des parents d'élèves permettra aux enfants de bénéficier de conditions favorables pour les apprentissages scolaires.

Ce fonctionnement maintiendra la dynamique territoriale qui s'est mise en place depuis 2013 suite aux nouveaux rythmes

scolaires. Des activités périscolaires nombreuses et diverses seront proposées (échecs, sports, chorale, théâtre, lecture, danse...), par cycle, les associations poursuivront leurs participations à l'offre de loisirs sur le territoire.

L'objectif étant de permettre aux enfants d'accéder à des activités pédagogiques, utiles à leur développement afin de favoriser leur réussite éducative. L'accès aux activités sera payant, accessible au plus grand nombre, la tarification tient compte du quotient familial. Informations disponibles sur le site : www.collobrieres.fr rubrique : "jeunesse". Pour les retardataires ou les nouveaux arrivants, il est encore possible de s'inscrire aux écoles de Collobrières auprès du service Accueil Mairie (04 94 13 83 83).

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7H45 / 8H30	Périscolaire	Périscolaire	Accueil de loisirs * de 8h00 à 17h00	Périscolaire	Périscolaire
8H30 / 12H00	Enseignement 3h30	Enseignement 3h30		Enseignement 3h30	Enseignement 3h30
12H00 / 13H30	Pause méridienne	Pause méridienne		Pause méridienne	Pause méridienne
13H30 / 16H00	Enseignement 2h30	Enseignement 2h30	Inscription à la journée 17h / 18h Extrascolaire soir	Enseignement 2h30	Enseignement 2h30
16H00 / 18H00	Périscolaire * Danse * Tir à l'arc Aide aux devoirs	Périscolaire * Baby gym * Échecs, théâtre Aide aux devoirs		Périscolaire * Arts plastiques * Baby gym * Chorale Aide aux devoirs	Périscolaire * Cros nature, bibliothèque Aide aux devoirs

* Activité payante associative, inscription obligatoire (licence et adhésion)
* Activité organisée par les animateurs ou les intervenants (inscription obligatoire)

La cantine et le service Jeunesse sont connectés :-)

La commune de Collobrières a mis en place pour la rentrée 2018 / 2019 un nouveau portail internet "Famille", plus simple, plus convivial et plus complet.

Ce nouveau portail permet aux familles de pouvoir en une simple connexion gérer 7/7 jours et 24/24 heures, depuis n'importe quel ordinateur (ou tablette ou smartphone) connecté à internet les inscriptions de leurs enfants à la cantine, à l'accueil de loisirs et au périscolaire, et de

payer en ligne leurs factures.

Pour les nouvelles inscriptions, il suffit de vous abonner à l'espace "Famille", à l'aide d'un code personnel qui vous sera remis en mairie. Un guide utilisateur détaillé est disponible en ligne pour vous aider dans toutes vos démarches.

Le portail Famille et le guide utilisateur (.PDF) sont accessibles à cette URL :

<https://collobrieres.fr/portail-famille/>



Rue Ledru-Rollin avant le marquage des places de stationnement...



Le quartier Lamartine dispose désormais de places de stationnement bien délimitées au sol.

Travaux rues Ledru-Rollin, Lamartine, Sieyès, JJ Rousseau, Égalité et place Martin Bidouré

Durée du chantier : 11 mois

Maître d'œuvre : BM Études Eau / entreprises : SAUR et Eiffage

Financeurs : Agence de l'eau, Conseil départemental et commune de Collobrières.

Les enrobés n'avaient pas été rénovés depuis les années 60... **Les réseaux existants étaient vétustes** : les conduites d'assainissement en grès vernissé, étaient d'origine depuis leur pose dans les années 50... Ce chantier a subi beaucoup de retard en raison des difficultés liées à la complexité des réseaux, aux intempéries et des malfaçons lors de la pose des trottoirs.

De plus, certains aspects ont été mal évalués par le cabinet de maîtrise d'œuvre. La municipalité remercie les

riverains qui ont eu beaucoup de patience face à tous ces désagréments. Ce chantier était important par son envergure : emprise sur 5 rues (*Ledru Rollin, Lamartine, Sieyès, JJ Rousseau, Égalité et place Martin Bidouré*), pour 580 mètres linéaires, rejoignant la rue Siyès et le cours Louis Blanc déjà réhabilités en 2009 et 2011. Les réseaux d'eau potable et d'assainissement ont été entièrement changés, ainsi que les branchements jusqu'aux habitations. Comme dans les rues réhabilitées ces dernières années, les trottoirs sont en pierre calcaire. Le résultat est là, c'est tout le quartier qui a fait peau neuve et qui est mis en valeur.

Inauguration des rues, le samedi 16 septembre 2018 à 12h.

Aménagement du stationnement dans le quartier : auparavant, bien que les places n'étaient pas tracées, le Code de la route s'appliquait. Il interdit le stationnement gênant sur les trottoirs et devant les entrées carrossables des immeubles riverains. **Le stationnement des véhicules devant un garage, même le sien, constitue une infraction de stationnement gênant passible d'une contravention (article R417-10 du Code de la route).**

Les places dans les rues **Ledru Rollin, Lamartine, place Bidouré**, ont été maintenues et tracées pour permettre le stationnement tout en garantissant l'accès aux garages. Une place PMR (Personne à Mobilité Réduite) et une place à durée limitée ont été créées. Dans la rue **Jean-Jacques Rousseau**, quelques places ont dû être supprimées pour garantir la sécurité des riverains dont les accès donnent sur la chaussée.

Travaux Entrée Est boulevard Caminat et ses abords - Phase 1 : réseaux

Durée du chantier : 7 mois.

Maître d'œuvre : Enveo Ingénierie

Entreprises : ZATTERA-DURBANO et SYMIELEC Var (éclairage public)

Financeurs : Agence de l'eau et commune de Collobrières

Concernant ce chantier de 462 mètres linéaires, il comprenait la réhabilitation du réseau d'assainissement, du réseau d'eau, ainsi que les branchements des réseaux aux habitations. Un nouveau poteau incendie a été installé pour améliorer la protection à la sortie du village. Un fourreau est en attente de recevoir la fibre optique. Le déplacement de 3 points lumineux en façade pour dégager les trottoirs a aussi été fait. Ces travaux ont permis d'améliorer la desserte en eau et l'assainissement dans les ruelles aux

abords du boulevard Caminat qui avait été auparavant équipé, au coup par coup, au fil des transformations de remises en logements.

À cette occasion 8 bornes foraines ont été installées le long du Boulevard Caminat (photo ci-contre) Elles permettront d'améliorer la qualité et la sécurité des raccordements électriques des exposants lors des futures fêtes de la Châtaigne notamment.

La phase 2 du projet comprend la voirie et les trottoirs. Les travaux seront réalisés par la commune pour le compte du Département du Var. Il s'agit d'une portion de la route départementale n°14. Cette phase débutera en fin d'automne, après la fête de la Châtaigne.



Rénovation du réseau d'eau potable depuis les sources vers le village...

Durée du chantier : 7 mois.

Maître d'œuvre : Enveo Ingénierie

Entreprise : SOGEA

Financeurs : L'Agence de l'eau, l'État et la commune de Collobrières.

Collobrières est alimentée en eau depuis 1892 par plusieurs captages dans la forêt

des Maures. Une partie de ces canalisations était d'époque, presque totalement obstruée par les dépôts et cassée en plusieurs endroits. Ainsi l'eau de 4 sources n'arrivait plus au village.

Les travaux ont consisté à changer plus de 6km de canalisation sous la RD39, à

sécuriser le réseau, mettre en place des dispositifs de comptage pour surveiller le réseau, reprendre les branchements existants. Le résultat dépasse nos espérances, notre production en eau a augmenté, le débit est passé de 12 à 24m³ par heure.



Changement de 6 km de canalisation pour l'acheminement de l'eau potable de nos sources vers le village



Sécurisation de l'approvisionnement en eau potable à l'entrée Ouest de la ville (achat d'eau auprès du SIAECRET)

Remplacement de 600 mètres de la conduite des achats d'eau

Maître d'ouvrage : SIAECRET

Maître d'œuvre : VEOLIA

Entreprise : SNTH

Notre commune adhère au **Syndicat d'Alimentation en Eau des Communes de la Région Est de Toulon (SIAECRET)** qui lui fournit de l'eau potable provenant du lac Sainte-Suzanne (Carcès) afin de compléter nos propres productions (sources).

Cette eau nous est servie depuis Pierrefeu aux frais de la commune par une canalisation posée en 1982. Elle

sécurise l'alimentation en eau potable de notre commune et du centre **Jean Itard** en particulier. Lors de la crue du Réal Collobrier en janvier 2014, une portion de cette conduite était mise à nue. Nos services ont procédé à une réparation provisoire tout en étudiant son déplacement afin de la mettre définitivement en sécurité.

En 2016 Collobrières demande au SIAECRET de reprendre cette conduite dans son patrimoine. Le Syndicat accepte et finance les travaux de sécurisation

définitive consistant à remplacer 600 mètres linéaires de canalisation sous un chemin agricole, la commune prenant à sa charge la régularisation foncière.

Depuis les travaux réalisés en mai 2018, la portion de 2,9 km de conduite d'adduction située entre le **Domaine de la Portanière** et le **Domaine de la Rode** est sous la responsabilité du Syndicat, dont l'exploitation a été confiée à Veolia.

Ces travaux ont également permis de rendre conformes les 3 poteaux incendie présents sur ce linéaire.

Installation de deux bornes de recharge pour véhicules électriques

Deux bornes de rechargement pour véhicules électriques du réseau **Mouv'ElecVar** viennent d'être installées ; l'une au parking **Notre-Dame**, l'autre au parking de **Terre Rousse**.

Les possesseurs de voitures électriques peuvent y recharger leur batterie pour un tarif horaire de 2,30 € pour les abonnés et 3,30 € pour les non-abonnés.

La carte d'abonné peut être obtenue sur le site :

<http://www.mouvelecvar.orios-infos.com>

Cette opération a été réalisée avec le concours des Investissements d'**Avenir de l'État**, confiés à l'**ADEME** qui a subventionné 50% des coûts d'investissement, le SymielecVar a contribué pour 10%, le solde étant à la charge de la commune.



Travaux de réaménagement de la déchèterie

Les déchets étant compétence intercommunale depuis 2013, c'est au travers de la **Communauté de Communes Méditerranéenne Porte des Maures (MPM)** que les travaux de réaménagement de la déchèterie ont été réalisés. La nouvelle déchèterie sera inaugurée en septembre prochain.

Concrètement, l'accueil se fera depuis un accès unique au fond du parking Notre-Dame, à l'entrée ouest du village. Le site est maintenant indépendant du centre technique municipal, tout en restant proche du centre-ville.

Les déchets seront déposés dans des containers spécifiques ou au sol dans des alvéoles de stockage.

Le site est éclairé et surveillé 24h/24 par 2 caméras.

Les containers à déchets du point de regroupement du parking Notre-Dame sont déplacés contre le mur d'enceinte de la déchèterie, surveillée par caméra.

L'accès à la nouvelle déchèterie sera réglementé : réservé aux Collobriérois, sur présentation d'un badge à retirer en mairie, et limité à quelques véhicules à la fois. Les dépôts doivent être triés par les usagers et vidés à la main dans les espaces prévus à cet effet.

Les dépôts seront gratuits pour les particuliers en VL. Les professionnels et les autres véhicules (utilitaires, agricoles, PL, etc.) payeront pour chaque dépôt.

Les horaires d'ouverture vont être élargis notamment le samedi la journée pour répondre aux besoins des habitants, selon 2 périodes été / hors-saison. Le détail du règlement, les horaires et les tarifs vous seront communiqués prochainement.

Un site pratique, répondant à la réglementation et aux besoins des usagers : tel était notre objectif. Cet équipement une fois mis à votre disposition, ce sera à vous de jouer.

Déchets acceptés

Encombrants, terre, gravats, ferrailles, bois, végétaux, appareils électriques et électroniques, électroménagers, informatiques, téléphonie, ampoules et néons, Piles et batteries, produits dangereux spécifiques, cartons, huiles végétales, huiles moteurs.

Horaires

Du 1er mai au 30 septembre :

Du lundi au samedi, 10h-12h

Les lundi et samedi, 15h-18h

Du 1er octobre au 30 avril (hors saison) :

Du lundi au samedi, 10h-12h

Les lundi et samedi, 15h-16h30

Maître d'ouvrage : CC MPM

Maître d'oeuvre : OPSIA

Entreprises : ZATTERA-DURBANO/
CIRCET / ALGECO

Durée du chantier : 05/2018 à 09/2018

Financeurs : CC MPM-Commune de Collobrières, fonds européen Life, Département du Var



Une déchèterie flamant neuve à proximité des Services Techniques de la ville, c'est désormais une réalité.

La collecte des ordures ménagères évolue vers le porte à porte

Collobrières est engagée depuis plusieurs années dans l'amélioration du cadre de vie et la protection de notre environnement.

Ces efforts concernent particulièrement le service de collecte des déchets : collecte hebdomadaire des encombrants, opérations de distribution de composteurs individuels, intégration des containers à déchets (habillage bois), mise en place d'une collecte en porte à porte des professionnels financée par la *Redevance Spéciale* depuis 2009, réalisation d'un audit du service avec propositions d'amélioration. C'est la **Communauté de Communes Méditerranéenne Porte des Maures (MPM)** qui est compétente en

matière de déchets depuis 2013. Le coût de fonctionnement du service public d'élimination des déchets de MPM s'établit à 307,89 €/hab/an (source : Rapport sur le prix et la qualité du service).

Collobrières entend poursuivre ses efforts pour maîtriser les coûts du service financé par la taxe sur les ordures ménagères (prélevée avec la taxe foncières) dont le taux est inchangé depuis 2009 : outre le réaménagement de la déchèterie, la collecte des déchets ménagers va être modifiée. Ainsi, la collecte en porte à porte des déchets va être testée dès septembre dans deux quartiers : lotissements *Les Moulins/Le Brusquet et Sibille*. Vous serez tenus informés des résultats de cette

expérimentation, qui sera à terme élargie aux foyers de la périphérie urbanisée autour du village (où la benne à ordures ménagères peut accéder). Chaque foyer se verra remettre avec les consignes de tri et le calendrier de collecte, 1 composteur et 3 petits containers : un vert pour le verre, 1 jaune pour les emballages, 1 gris pour les déchets résiduels.

Réduire nos déchets... Un sacré défi pour nous tous !

Réunion jeudi 30 août à 18h salle des mofus sur la collecte en porte à porte des ordures ménagères et la nouvelle déchèterie.